



DOI :

Du Viva la Libertà de Wolfgang Amadeus Mozart À L'Éloge de la Liberté d'Isaiah Berlin... Aux Droits de l'Homme et à Ruwen Ogien

Jean-Marie André
jeanmarieandre.com

*Sur mes refuges détruits
Sur mes phares écroulés
Sur les murs de mon ennui
J'écris ton nom... Liberté*

Paul Eluard



Syrie. Mars 2011 ©jeanmarieandre.com

**À Alain Maerten
Qui a éclairé ma Rue des Boutiques Obscures !**

***Pourquoi ne pourrions-nous pas vivre comme nous l'entendons ?
Pourquoi devrions-nous obéir et obéir en particulier à quelqu'un d'autre ?
Si nous désobéissons, qui a le droit de nous contraindre ?
Contrainte mais jusqu'à quel point ? Au nom de quoi ? Dans quel but ?***

À ces questions, entre obéissance et contrainte, Mozart donne, dans Don Giovanni, sa réponse avec « Viva la liberté... Amusez-vous, amusez-vous... sans entraves mais... » À ces questions Isaiah Berlin dans l'Éloge de la Liberté, en ajoute deux autres en 1969. La première qu'il qualifia de Liberté Positive : « Sur quoi se fonde l'autorité qui peut obliger quelqu'un à faire ou à être ceci ou cela ? » et la seconde qui fut qualifiée de Liberté Négative : « Quel est le champ à l'intérieur duquel un individu ou un groupe d'individus, pourrait ou devrait faire ou être ce qu'il est capable de faire ou d'être sans l'ingérence d'autrui ? Mais trente ans avant ce questionnement, il y eut et ce, malgré les Droits de l'homme... les crimes nazis contre l'humanité et les génocides et malgré l'Éthique Minimaliste de Ruwen Owen, ces crimes perdurent...



Mozart... Viva la Libertà

À Prague, Mozart, alors âgé de 31 ans, était adoré du public et de la cantatrice Josépha Dubcek, son hôtesse à la *Bertramka*, blanche villa restant de nos jours un émouvant lieu de visite à Prague. *Don Giovanni* fut composé sur un livret de Da Ponte qui y travailla d'arrache-pied « un flacon de vin de Tokay à sa droite et un sachet de tabac de Séville à sa gauche. » Il ne fut troublé que par la présence d'une charmante jeune fille de seize ans qu'il appelait de façon répétitive, à l'aide d'une clochette, pour se voir apporter, avec le sourire, une tasse de chocolat chaud en été !

La veille de la première représentation, l'ouverture restait à composer. Elle le fut dans la nuit, aidé par son épouse qui lui avait préparé un punch qui eut tendance à le faire dormir ! Elle dut le tenir éveillé en lui lisant les *Contes d'Aladin* et de *Cendrillon* qui le firent beaucoup rire. Cette *Ouverture* fut interprétée par l'orchestre, le jour de la première le 29 octobre 1787, à la lecture et sans répétition ! Mozart, accueilli par une triple acclamation d'un public chauffé à blanc, dirigeait l'orchestre de cette flamboyante première.

Don Giovanni

L'accueil de Prague fut triomphal. Glacial, fut celui de la première du *Don Giovanni* à Vienne, le 7 mai 1788. Pour l'Empereur « l'opéra est divin et peut être serait-il plus beau que *Figaro*, mais ce n'est pas un plat pour les dents de nos Viennois ». Ce à quoi Mozart ajouta « Laissons leur le temps de le mâcher ». Il y eut dans la Presse locale des « La musique de *Mozard* (sic) est beaucoup trop difficile pour le chant » parmi moult articles guère plus enthousiastes. Il y eut, plus tard, une seconde représentation privée, sur invitation des musiciens et du « Tout-Vienne faisant l'opinion ». Mozart n'y fut pas convié car pour « ce public faisant l'opinion », il ne comptait déjà plus ! L'Empereur Joseph II lui conféra cependant le titre de *Compositeur de la Chambre Impériale et Royale* aux émoluments de 800 florins, Gluck émargeant à 2000 florins. Mozart, à cette annonce, y répondit par un « C'est trop pour le service que je rends et trop peu pour ceux que je serai en mesure de rendre. » Quant à Haydn, admirateur inconditionnel de Mozart, il jugea que cette rémunération « pour le plus grand compositeur de notre époque était celle qu'aurait pu souhaiter un honnête musicien moyen ». Il faudra attendre 1797, six ans après la mort de Mozart, pour que Don Giovanni soit porté par Goethe et Schiller au sommet des chefs d'œuvres de l'opéra. Deux siècles plus tard *Don Giovanni* demeure encore et toujours au zénith de l'opéra avec Boris Godounov de Moussorgski, *Don Carlo* de Verdi, *Tristan et Isolde* de Wagner, *Pelléas et Mélisande* de Debussy et *Wozzeck* de Berg. Courte liste restant modifiable à votre convenance !

Viva la Libertà

La scène XV de l'acte I s'ouvre sur une éblouissante salle de bal préparée par Leporello selon le minutieux cahier des charges de Don Giovanni. « Tant que le vin leur échauffe la tête, fais préparer une grande fête. Si tu trouves sur la place quelque fille, tâche de l'amener elle aussi avec toi. Que la danse n'obéisse à nulle ordonnance, tu feras danser à l'une le Menuet, à l'autre la Follia, à celle-ci l'Allemande. Et moi pendant ce temps, de mon côté à celle-ci et celle-là je veux faire la cour. Ah, demain matin ma liste devra être plus longue d'une dizaine ». À ce bal improvisé, arrive alors le *Trio des Masques* de la scène XX de l'acte I, Donna Anna, la fille agressée du Commandeur assassiné, Don Ottavio son fiancé et Donna Elvira son éphémère épouse. Tous les trois venus en implorant le ciel de les aider dans leur unique projet, se venger d'un Don Giovanni... qui leur adresse un joyeux « Approchez gracieuses créatures masquées, c'est ouvert à tous » Des rafraichissements leur sont servis alors que Don Giovanni porte à ses convives un toast *Aperti a tutti quanti, viva la libertà ! Un Viva la libertà* que ce trio reprendra en chœur avec lui, tout en gardant à l'esprit la volonté indéfectible de le démasquer. Puis Don Giovanni les invite à prendre part à cette fête, à se conduire à leur guise et à danser. Mozart superpose alors trois danses, jouées conjointement : le menuet, reflet de la classe sociale du *Trio des masques* ; l'allemande pour Masetto et Leporello, et la contredanse associée à une classe sociale intermédiaire pour Zerline. Don Giovanni fait une cour envahissante et weinsteinienne à Zerline, au grand dam de Masetto son époux, pour ensuite s'éclipser avec elle. Le bal est brutalement interrompu par le cri de Zerline. La musique de Mozart s'affole. La confusion s'installe, Don Giovanni tente de se tirer de la situation en accusant Leporello d'avoir violenté Zerline. Les masques de Don Ottavio, Donna Anna et Donna Elvira tombent alors pour dénoncer les véritables fins de Don Giovanni. La musique se fait alors accusatrice et tous les convives s'accordent dans un chant à l'unisson. « Maintenant nous savons tout... Traître ! Tous tes forfaits sont déjà connus, tremble, tremble scélérat, le monde entier connaîtra bientôt ton méfait horrible et noir, ta terrible cruauté ». Le rideau s'abaisse sur la fin du premier acte.



Le sens des mots du *Viva la Libertà* est certainement « Amusez-vous et amusez-vous », mais la musique, ostensiblement résonnante, brillante, entraînante voire militaire avec trompette et batterie, ouvre deux horizons opposés :

Certains y virent une référence aux idées de liberté politique dans l'air du temps avec celles de la Révolution Américaine achevée en 1783 et « peut-être » avec celles des prémisses de la Française de 1789. Mais Mozart avait déjà heurté Vienne en 1786 avec les *Noces de Figaro* tiré de la pièce de Beaumarchais. L'Empereur y avait entendu « trop de notes » ! Quant au Comte, très préoccupé par le droit de cuissage, il y était malmené par Figaro, son valet. Avec *Don Giovanni*, les choses ne s'arrangent pas pour la noblesse. Leporello assène à Donna Elvira dans l'air du Catalogue que Don Juan, son fugace époux, a une vision très égalitaire de la femme : *Contadine, cameriere, cittadine, contesse, baronessa, marchesane, principessa, d'ogni grado* ! Zerline, bien que flattée par l'attaque frontale de Don Giovanni, lui réplique « je sais que vous autres gentilshommes vous êtes rarement honnêtes et sincères avec les femmes ». Ce à quoi Don Giovanni répondit : « C'est une calomnie de roturiers ; l'honnêteté peut se lire dans les yeux de la noblesse ». Quant à Masetto avec un *Ho capito*, il a tout compris... Nous sommes alors loin du *Se vuol ballare* de Figaro dans les *Noces*. Il devient un paysan prêt à la révolte armée avec ses compagnons [1].

D'autres y virent une référence au libertinage de Valmont des *Liaisons Dangereuses* de Choderlos de Laclos, publié en 1782, voire à *La philosophie dans le Boudoir* du Marquis de Sade publiée ultérieurement en 1795. La liberté politique et la liberté sexuelle du libertinage, cependant, ont généralement été associées sans oublier que le « permissif » appelait le « répressif » et vice et versa ! Avec Don Giovanni totalement autonome faisant ce que bon lui plaît, sans contrainte ni servitude, sans égard pour la liberté des autres, il est possible de penser que Mozart et Da Ponte ont choisi la prudence en donnant à leur opéra le titre suivant, *Don Giovanni, Ossia : Il Dissoluto Punito* » *Don Juan ou le châtement du débauché*, tout en nous acheminant vers *L'Éloge de la Liberté*.

Enfin il n'y eut, de la part de Mozart aucune référence à la pensée philosophique de la Franc- Maçonnerie auquel il appartenait ni à celle d'Emmanuel Kant, son contemporain, qui avait déjà élaboré le double aspect négatif et positif du Concept de *Liberté* dans *Les Fondements de la Métaphysique des Mœurs*. Il y clarifiait cette notion par celle d'*Indépendance* et d'*Autonomie de la volonté* dans le registre d'une morale laïque sans lien avec la religion. Mais apparemment la *liberté négative* et la *liberté positive* ne semblent pas avoir tout à fait le même sens chez Kant et chez Berlin comme nous allons le voir.

Isaiah Berlin... L'Éloge de la Liberté

Isaiah Berlin naît en Lettonie à Riga en 1909. Le hasard fit bien les choses puisque c'est dans cette ville qu'Emmanuel Kant publia en 1785 *Les Fondements de la Métaphysique des Mœurs* ! Le père, de Berlin, négociant en bois et en traverses de chemins de fer, s'installe en 1914 à Saint-Pétersbourg, devenu la même année Petrograd avant d'être rebaptisé Leningrad dix ans plus tard. Mais entre-temps la révolution russe avait amené le chaos et la famine. Isaiah Berlin s'est longtemps remémoré les interminables queues aux portes des magasins vides avec des chanteurs de rue faméliques interprétant des airs de Mozart et de Rossini. En 1919 la famille, fuyant la situation révolutionnaire russe et l'antisémitisme ambiant, s'installe à Londres puis à Oxford. Étudiant puis professeur, il y enseignera ensuite la théorie sociale et politique. En 1957, anobli par la Reine, il devient président du Wolfson College d'Oxford puis de la British Academy. Mais il avouera qu'il fut très tôt confronté aux « questions de la liberté, de l'égalité, du libéralisme et du socialisme, mots qui prirent vite un sens pour lui » tout en étant un mélomane passionné par Mozart mais aussi par Beethoven, Verdi, Wagner et Chostakovitch.

La conception philosophique d'Isaiah Berlin repose sur l'entrée dans le monde mental des philosophes par l'imagination, en tentant de comprendre ce que les idées signifiaient pour eux à l'époque où ils vivaient. Si la marche en avant de la physique, la chimie se fait par sédimentation du savoir avec le progrès, il n'en est pas de même pour la philosophie. Pour traiter une décompensation cardiaque point n'est besoin de relire les traités d'Hippocrate. Les questions que Platon ou Aristote se posaient, peuvent encore l'être de nos jours car la philosophie n'est pas une matière sédimentaire. Elle a une vie propre transhistorique, sans oublier que beaucoup d'idées, politiques, sociales, morales disparaissent avec les sociétés dans lesquelles elles avaient cours et ne peuvent plus être étudiées que sous un angle historique.

La philosophie naît avec le choc des idées engendrant des problèmes parfois énigmatiques. En découle un questionnement sans fin. Ces problèmes, en effet, ne sont pas empiriques car on pourrait les résoudre



par l'observation et l'expérimentation. Ils ne sont pas mathématiques et susceptibles d'être résolus par des méthodes déductives. Le questionnement philosophique relatif aux finalités de la vie, à la liberté, à la vérité, au bien et au mal, à la nécessité, à l'objectivité, à la relativité, ne peut être tranché, comme le rappelle, Isaiah Berlin, « en se plongeant dans le dictionnaire, fut-il le plus sophistiqué, ou en utilisant un raisonnement empirique ou mathématique ». Ainsi, ne pas savoir où chercher pour trouver une réponse est le symptôme le plus sûr d'un problème philosophique. Au début du siècle dernier, enseignait à Oxford le philosophe J.A. Smith. Lors de sa première conférence, il dit à ses étudiants : « vous aurez une carrière différente, certains seront avocats, d'autres militaires, certains médecins ou ingénieurs, d'autres serviteurs du gouvernement, certains propriétaires terriens ou hommes politiques. Laissez-moi vous dire tout de suite qu'aucun de mes propos énoncés lors de ces conférences n'aura la moindre utilité pour vous dans quelque domaine où vous tenterez d'exercer vos talents. Mais il y a une chose que je peux vous promettre : si vous allez jusqu'au bout de cette série de conférences, vous serez toujours en mesure de savoir quand les hommes *are talking rot* en vous disant des bêtises ».

Contraindre un homme c'est le priver de liberté. Comme pour le bonheur, le bien et la vérité, le sens du mot liberté est si insaisissable que toutes les interprétations semblent à première vue possible. Sur le problème des limites posées à la contrainte, deux points de vue s'opposent, chacun prétendant bénéficier d'un large soutien. Le premier sens qu'Isaiah Berlin qualifie de « Négatif » est contenu dans la réponse à la question suivante « Quel est le champ à l'intérieur duquel un sujet ou un groupe de sujets, doit ou devrait pouvoir faire ou être ce qu'il est capable de faire ou d'être, sans l'ingérence d'autrui ? » Le second sens que Berlin qualifie de « Positif » est contenu dans la réponse à la question « Sur quoi se fonde l'autorité qui peut obliger quelqu'un à faire ou à être ceci plutôt que cela ? Ces deux conceptions de la liberté et ces questions visiblement différentes, appellent des réponses différentes bien qu'elles puissent se recouvrir partiellement. Ceci confirme que ne pas savoir où chercher pour trouver une réponse est le symptôme le plus sûr d'un problème philosophique !

La Liberté Négative

Le premier questionnement s'agglomère autour de « Combien de portes me sont ouvertes ? Quels obstacles s'élèvent devant moi ? Qu'est-ce que d'autres gens m'empêchent de faire, de façon délibérée ou de façon indirecte, involontairement ou de façon institutionnelle ? » Ce questionnement, relatif à l'extension de la liberté négative, nous met face à l'absence de soumission, de servitude, de contrainte. Que celles-ci soient exercées par d'autres individus dans le cas de l'esclavage par exemple ou institutionnellement par la société à travers les lois. La liberté négative consiste à agir comme on l'entend, sans avoir à rendre compte de ses choix à quiconque. Ainsi chacun est totalement libre de faire, dire et accomplir tout ce qui lui passe par la tête sans aucune limite. La base de la *Liberté Négative* est en fait la propriété. Je suis propriétaire de mon corps, de mes facultés et des biens que j'ai acquis légitimement, je fais donc ce que je veux de mon propre corps dont je suis propriétaire. Jean Marie Bédoret [4] repose différemment cette question : « Sommes-nous propriétaires, locataires ou usufruitiers de notre corps ? » Il en découle que notre corps est la première maison que nous habitons. Face à « l'occupant », le regard du soignant sur « la maison de l'autre » ne pourra jamais évacuer le sujet qu'il soit propriétaire, locataire ou usufruitier. Il ajoute que « cette métaphore du rapport au corps comme locataire-propriétaire ou usufruitier est bien d'actualité plus particulièrement en ce qui concerne la gestion de la fin de vie de chacun d'entre nous. Quantitativement, elle concerne aussi une fraction moindre de population tels les toxicomanes ou les couples hétérosexuels ou homosexuels en demande d'enfant par mères porteuses quel que soit le moyen utilisé. Mais qualitativement, la polémique déclenchée témoigne de l'évolution du corps social, de la difficulté pour les garants de la Cité de maintenir un ordre symbolique. Aussi, face à un imaginaire s'appuyant sur la puissance montante des sciences dans le réel, la quête de sens est-elle incontournable pour édicter des lois. »

La Liberté Positive

Le second questionnement s'articule autour de « Qui me gouverne ? D'autres me gouvernent-ils ou est-ce que je me gouverne moi-même ? Si ce sont d'autres, de quel droit ? Avec quelle autorité ? Si je dispose d'un droit à l'autonomie, puis-je perdre ce droit ? Puis-je le céder ? Y renoncer ? Le retrouver ? De quelle façon ? Qui établit les lois ? Ou les applique ? Suis-je consulté ? La majorité gouverne-t-elle ? Est-ce Dieu ? Les Prêtres ? Le Parti ? La pression de l'opinion publique ? De la tradition ? » Ce questionnement est quant à lui relatif à l'extension de la liberté positive qui affirme l'autonomie et la spontanéité du sujet rationnel. Les comportements humains volontaires se fondent sur la liberté et sont qualifiés de libres. La liberté positive consiste non en une absence d'entraves, mais à être son propre maître, à vivre sa vie de manière autonome au sens propre, à poser soi-même ses propres normes, faire ses choix



d'existence en toute conscience, à être critique par rapport à soi-même et au monde qui nous entoure. Elle est indissociable d'une réflexion sur le sens que l'on veut donner à sa vie. Elle inclut la réflexivité critique mais aussi la responsabilité à l'égard des autres et de la société. La base de la liberté positive est l'historicité: « je suis un être historique, capable de modifier le monde qui m'entoure et ma propre relation à ce monde et à moi-même, grâce à la réflexion critique et à ma volonté de modifier le cours des choses ». L'historicité est donc indissociable du dialogue, mais aussi du conflit avec les autres.

Ces deux questions et leurs sous-questions sont centrales et légitimes

Il nous faut répondre aux deux car elles sont inéluctables et les réponses qu'on leur donne déterminent la nature d'une société donnée, qu'elle soit libérale, ou autoritaire, démocratique ou despotique, laïque ou théocratique, individualiste ou communautaire. Cependant, ces deux concepts ont été politiquement et moralement altérés en leurs contraires. Isaiah Berlin cite alors Georges Orwell. Les gens disent « j'exprime vos vœux réels. Vous pouvez penser que vous savez ce que vous voulez, mais moi le Führer, nous le Comité central du Parti communiste, nous connaissons mieux que vous ne vous connaissez et nous vous apportons ce que vous demanderiez si vous reconnaissiez vos besoins réels ». La liberté négative doit être restreinte si la liberté positive est réalisée suffisamment dans un bon équilibre. Il ajoute que dans nos sociétés modernes, plus de mal a été fait par la liberté pseudo-positive que par la pseudo-négative.

Le choix est-il impossible ?

Isaiah Berlin a parfaitement conscience qu'allier l'entière liberté, l'entière égalité, la justice, l'indulgence, le savoir et le bonheur relève de l'utopie. Il est faux qu'une telle harmonie soit impossible à réaliser uniquement pour des raisons pratiques. En réalité, en voulant concilier l'inconciliable, cette harmonie est conceptuellement incohérente et utopique car ces valeurs humaines sont en conflit. Arrive alors l'heure des choix et des choix pénibles. Choisir A ou B vous désole de perdre B ou A. Nous ne pouvons éviter de faire des choix entre des valeurs humaines essentielles qui en elles-mêmes sont des fins. Les valeurs incompatibles restent incompatibles et Berlin d'ajouter que « tout ce que nous puissions faire en sorte que ces choix ne soient pas trop déchirants » et que « dans une société libérale de type pluraliste, on ne peut éviter les compromis qu'on est tenu de faire, le pire pouvant être évité par des concessions mutuelles. Tant pour ceci, tant pour cela, quel degré d'égalité ? Quel degré de liberté, Combien de justice ? Combien de pitié, combien de vérité ? Dans ce choix « impossible » pourrait-on imaginer une « liberté relative », nous amenant à évoquer différents adages pouvant faire ressortir l'équilibre à trouver dans une alternative, visant notamment à rendre la liberté compatible avec des principes de philosophie politique tels que l'égalité et la justice. Certes la « liberté relative » est proche de la liberté positive mais avec un risque, celui d'une dérive vers le « politiquement correct ».

La Liberté Relative et le Politiquement Correct

Lucien Jerphagnon [5] nous rappelle que le politiquement correct est une « intrusion dans la vie sociale, morale et intellectuelle de tout un chacun. Ainsi, nous devrions être gênés et confus d'oser penser par nous-mêmes. Nous risquerions de faire scandale si d'aventure notre opinion n'était pas conforme à ce qu'a décidé le magistère politique et ce, sur tout sujet ». Il existe ainsi une « opinion droite », une *orthodoxa*, une orthodoxie, dont certains détiendraient le monopole ainsi que la faculté d'exercer, le cas échéant, une *correctio* latine. « Dans cette optique, l'opinion, la *doxa* doit être conforme à ce qui a été décrété, au *dogma*, dont les gardiens feraient fonction de censeurs voire d'inquisiteurs. »

Alors dans ces cas-là apparaissent « les pensées de derrière » de Pascal car toujours « Il faut avoir une pensée de derrière et par-là, juger de tout, en parlant cependant comme le peuple. » Ainsi, la durée intime, hantée par quelque fin et se mouvant dans la pensée collective, va s'y fournir en moyens. Car notre durée se vit nécessairement sur deux plans. Celui de la durée collective et celui de la durée personnelle. Il y a la durée collective, au sein de laquelle chacun prend conscience de soi et dont on finit par émerger, plus ou moins selon les individus, vers la singularité... Ou dont on n'osera pas sortir, de crainte de prendre froid. Et puis il y a la durée personnelle, unique, où se forme notre liberté, notre ipsité, un monde intérieur qui semble procéder d'un au-delà de l'être. Nous sommes les seuls à être nous ou comme Jankélévitch le formulait : « Nous sommes une vérité éternelle à deux pattes qui va mourir. »



Pour Lucien Jerphagnon « tout se joue dans le rapport entre les deux durées, le « nous » et le « je ». Or le « je » respire, fatalement, l'air du temps, plus ou moins pollué par le « politiquement correct ». Il entre plus facilement dans les têtes qu'il y rencontre un grand vide culturel. La culture est la seule capable de nous vacciner contre cette pollution. La culture, celle qui nous fait vivre avec d'autres âges, converser avec d'autres époques, celle qui ne peut être que personnelle. On nous rebat les oreilles avec la culture de masse. Il existe une vraie culture populaire, pétrie de bon sens, nourrie de connaissances et de traditions par transmission orale. Les masses sont compactes et impénétrables. Il vaut mieux parler de « culture de société » car les sociétés peuvent se rencontrer... Cet air du temps, celui qui prend le risque d'être lui-même ne peut respirer qu'avec un filtre, car il y a péril. Péril de conditionnement... Tout cela est omniprésent, ressassé. Ainsi, chacun baigne dans une ambiance sociale, morale, politique, sémantique et pédagogique. « Soixante-deux mille quatre cents répétitions font une vérité » disait Aldous Huxley. Dans la *Chasse au Snark*, Lewis Carroll disait la même chose en passant des nombres aux chiffres ! « Ce que je dis trois fois est vrai ».

Dans les apories, il nous faut rester prudent !

Isaiah Berlin nous donne un dernier conseil. De par le passé comme dans le présent le plus brûlant, il nous faut rester prudent quand on qualifie des êtres pensants de « malades mentaux et de fous » ! Pour persécuter autrui point n'est besoin d'être dément ! Cette nécessité ne prend corps que dans la conviction du caractère vrai de croyances fausses qui ont pu, peuvent ou pourraient entraîner de graves conséquences. Si l'on veut empêcher le mal engendré par certaines idéologies totalitaires et/ou par les fanatismes religieux, Isaiah Berlin pense qu'il faudrait « essayer de comprendre les racines intellectuelles et psychologiques de leur croyance ». Leur « expliquer qu'ils ont tort et tout tenter pour les convaincre », peut relever du « vœu pieux » car nombreux, dans l'histoire, sont les exemples qui nous ont laissés dubitatifs. Les convaincre mais « ils ignorent ce qu'il y a de commun aux croyances humaines » ainsi que « les méthodes rationnelles, les bases de notre savoir et de toute science, les bases de la vérité et les efforts pour vérifier le bien-fondé des certitudes intuitives [...] qui sont comme Socrate nous l'a enseigné, d'importance cardinale dans le destin des individus et des sociétés » ... Car « si cela échoue nous pouvons alors nous trouver acculés à entrer en guerre contre eux. »

Peut-on fonder une philosophie politique sur les droits de l'homme ?

L'article 4 et l'article 5 de la Déclaration des Droits de l'Homme nous rappellent que « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » impliquant aussi la possibilité de « faire tout ce qui n'est point interdit, comme ne pas faire ce qui n'est point obligatoire ». Cette liberté relative est étroitement liée au concept de droit, d'histoire et d'évolution de notre humanité.

C'est la condition *sine qua non* mais ce n'est pas suffisant. L'idée des droits de l'homme, fondement de la démocratie, repose sur la croyance qu'il existe certains biens, la liberté, la justice, la quête du bonheur, la probité, l'amour, qui intéressent tous les êtres humains, en tant que tels, et non en tant que membres de telle ou telle religion, de telle ou telle nationalité ou de telle ou telle profession. Nous avons raison d'aller à la rencontre de ces droits et de protéger les humains contre ceux qui les ignorent et/ou refusent de les admettre. Mais certaines valeurs morales, sociales et politiques sont en conflit et imaginer un monde où elles pourraient être réconciliées est inimaginable... Inimaginable vraiment ?

Les Droits de l'homme reposent sur la croyance véritable qu'il existe certains biens - la liberté, la justice, la quête du bonheur, la probité, l'amour - qui intéressent tous les êtres humains, en tant que tels, et non en tant que membres de telle ou telle religion, profession, etc. et c'est pourquoi on a raison d'aller à la rencontre de ces droits et de protéger les humains contre ceux qui les ignorent ou refusent de les admettre. Il existe un certain nombre de droits que les êtres humains revendiquent, non parce qu'ils sont Français, Allemands ou érudits médiévaux, mais parce qu'ils mènent leurs humaines vies comme hommes et comme femmes... Toute culture reconnaît l'existence de tels droits. »



La négation de ces droits à certaines catégories d'êtres humains a entraîné au XX^e siècle leur extermination.

En réaction à cette négation, le procès des Nazis devant le Tribunal de Nuremberg, en 1946, reposa sur les actes d'accusation de « crime contre l'humanité » élaborés par Hersch Lauterpacht. Né à Lemberg, professeur de Droit International à Cambridge, il fut celui qui inscrivit « les crimes contre l'humanité et la protection des individus » au verdict du procès de Nuremberg en octobre 1946. En revanche, fut écarté celui de « génocide » élaboré par Raphaël Lemkin, avocat installé à Lemberg en 1921, au sein de la communauté juive. Il a fallu à Raphaël Lemkin, pour obtenir gain de cause, une volonté, une obstination et un courage bien au-delà de l'imaginable, comme le relate le passionnant et glaçant Retour à Lemberg de Philippe Sands [6]. Lemkin s'était antérieurement intéressé au massacre du peuple arménien par les Turcs et avait déjà imaginé le concept de « génocide ». Après avoir forgé le mot génocide à partir du grec *γενος* et du suffixe latin *cide*, il en généra la définition : « Extermination préméditée et systématique de groupes raciaux et nationaux parmi la population civils de certains territoires occupés, afin de détruire des races ou classes déterminées de populations et de groupes nationaux, raciaux ou religieux, particulièrement les Juifs, les Polonais, les Tsiganes. » Le génocide était un acte dirigé contre des individus, non pas en tant qu'individus, mais en tant que membres d'un groupe.

Hersch Lauterpacht et Raphaël Lemkin, bien qu'ayant vu, l'un et l'autre, disparaître une partie de leur famille juive sous la dictature nazie, entrèrent en conflit. Le premier était soutenu par les Etats-Unis et l'Angleterre qui exigeaient que « les crimes contre l'humanité » n'aient aucun caractère rétrospectif. Ils furent même soutenus par la Turquie ! Le second exigeait que le terme de « génocide » le soit. Il ne fut soutenu que par la France. Les actes d'accusation retenus pour le procès furent au nombre de quatre : 1) Complot en vue de commettre des crimes internationaux, Acte présenté par les États Unis d'Amérique ; 2) Crimes contre la Paix, Acte présenté par l'Angleterre ; 3) Crimes de guerres et Génocide, Acte présenté par la France. Et 4) Crimes contre l'Humanité, Acte présenté par la Russie Soviétique [6].

« Génocide » de la main de Raphael Lemkin, ca. 1945,
et « Crimes contre l'humanité », de la main de Hersch Lauterpacht, juillet 1946.

La liberté sans la vengeance... L'oubli sans le pardon [6]

Le concept de génocide passa à la trappe en dernière minute, au grand dam de Lemkin. Mais c'était sans compter sur son indéfectible opiniâtreté. Il fut enfin invité, tardivement certes, mais officiellement à Nuremberg et le concept de génocide pu être enfin retenu dans l'acte d'accusation à l'instigation de la France. L'acceptation du concept de génocide ouvrait la porte à tous les crimes qui avaient été commis avant la guerre et ce depuis 1933 pour l'Allemagne. Mais le jugement rendu, fut pour Lemkin un camouflet supplémentaire et pour Lauterpacht un triomphal soulagement. Toutefois le 11 décembre 1946, l'Assemblée Générale des Nations Unies, dans ses conclusions, annonçait que « le Génocide en niant le droit à l'existence de groupes humains entiers est un crime en regard du Droit international ». Tous les accusés plaidèrent « non coupable » ce qui leur semblait « logique » puisque l'auteur de *Mein Kampf*, leur mentor intellectuel et moral s'était suicidé le 30 avril 1945. Et avec Hitler, « il n'y eut plus d'Assemblée, plus de Président, plus de Parlement mais seulement un amas de ruines fumantes » en Allemagne et en Europe [7, 8].

Au terme de tout cela, Lauterpacht et Lemkin vécurent ensemble à *Lemberg, Levev, Lviv, Lwiv* suivant les appellations imposées par ses différents occupants. Hans Franck, avocat lui aussi mais de Hitler, fut le Gouverneur Général de la Pologne. Il avait une triple mission. Y accueillir tous les juifs du Reich et



des territoires occupés dans le cadre de la Solution Finale [8]. Piller l'économie polonaise au profit de l'Allemagne. Détruire les élites polonaises pour faire place au repeuplement allemand de la Pologne. Il ne connaissait pas l'existence d'Auschwitz car ce n'était pas sur son territoire ! Sur le sien il y en eut pourtant quatre dont Treblinka. Il y eut des millions de morts et c'est sur son territoire, à Lemberg, que les concepts de « crimes contre l'humanité » et de « génocide » ont fini par se développer, côte à côte, dans une dialectique qui lia l'individu et le groupe.

L'Éthique Minimaliste de Ruwen Ogien

Né en 1949, Ruwen Ogien deviendra directeur de recherches au CNRS en Philosophie Morale et en Sciences Sociales. Ses publications seront nombreuses, pertinentes et menées toujours avec une implacable logique et très souvent avec beaucoup d'humour et d'ironie dans ses titres :

Mon dîner chez les cannibales et autres chroniques sur le monde d'aujourd'hui. Philosopher ou faire l'amour. L'Influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine et autres questions de philosophie morale expérimentale. La guerre aux pauvres commence à l'école. Sur la morale laïque.

Un cancer du pancréas l'emporte en 2017 peu de temps avant la publication de son dernier ouvrage, *Mes Mille et une Nuits. La maladie comme drame et comme comédie* qu'il fait précéder d'un... [10]

« Faire durer le suspense comme Shéhérazade en évitant de me mettre à dos les soignants, c'est le mieux que je puisse espérer, si j'ai bien compris la nature de ma maladie. »

Tout dans cette phrase de fin nous rappelle que la finitude humaine est dans l'entre-deux de la tragédie et de l'humour. L'humour reste l'expression du tragique de l'existence, tragique refusant de se prendre au sérieux sans nous empêcher d'essayer quand même... comme si l'humour était possible !

L'Éthique minimaliste de Ruwen Ogien reprend la conception de l'ordre social esquissé et préconisé par les articles 4 et 5 de la Déclaration des Droits de l'Homme. « *La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui* ». Cette Éthique minimaliste s'oppose aux éthiques maximalistes d'Aristote du IV^e siècle avant JC et de Kant à la fin du XVIII^e siècle. Pour Ruwen Ogien, le monde moral d'Aristote recommandait un art de vivre mais aussi un code de bonne conduite en société. Kant imposait des devoirs moraux à l'égard d'autrui certes mais aussi de nous-mêmes. L'engouement pour ce maximalisme moral a perduré dans nos sociétés démocratiques, laïques et pluralistes. Pourtant John Stuart Mill avait déjà rué dans les brancards dès 1858. « Il n'est pas difficile de montrer par de nombreux exemples, qu'étendre les limites de ce qu'on peut appeler la police morale jusqu'à ce qu'elle empiète sur la liberté la plus incontestablement légitime de l'individu, est de tous nos penchants humains, l'un des plus universels. »

Le seul principe de L'Éthique minimaliste est de « *ne pas nuire aux autres et rien de plus* ». Certes l'idée est simple, belle, généreuse, moderne et accessible à tout entendement. Et pourtant qu'en est-il de son application ? Respecter la liberté d'autrui consiste à pratiquer la non-ingérence dans sa vie et dans ses affaires personnelles. Nos actions sont permises si elles ne font pas de victimes. Que dire alors de ces ingérences que sont la charité, l'assistance, la bienfaisance et l'humanitaire ? Peut-on faire le bien des autres malgré eux sans être « paternaliste » en voulant protéger les gens d'eux-mêmes pour leur bien et/ou à essayer de faire leur bien sans tenir compte de leur opinion ou être soupçonné de chercher à avoir une bonne conscience et se retrouver dans le champ la morale ? Au nom du respect de la liberté d'autrui, doit-on laisser faire, sinon approuver ce qui est interdit par la loi et/ou moralement répréhensible comme la consommation des drogues, l'alcoolisme, le suicide, l'euthanasie etc. Comme le suggère Alain Maerten [11], il ne suffit pas de détester la morale au sens de *l'ordre moral ou du moralisme* pour contribuer à rendre le monde plus juste. Une société ne peut pas être à la fois égalitaire et libertaire. L'individualisme est une invention sociale car il n'existe pas d'être humain qui vive en dehors d'une société humaine. Par ailleurs, on peut avoir une éthique sans pour autant avoir de moralité !

Morale et *Éthique* expriment traditionnellement et étymologiquement la même chose. Mais dans notre société contemporaine technoscientifique et marchande, tout oppose la *Morale* à l'*Éthique*. La *Morale* traditionnelle, définitive, conservatrice par essence, collective, métaphysique, liée à la religion, qui, universellement et communément à tous, dit qu'il y a lieu de distinguer le Bien du Mal et l'Être du devoir Être, dans l'obéissance inconditionnée à la loi morale. Elle s'oppose à l'*Éthique* contemporaine, technique, pragmatique, relative et individualiste, particulière, multiple, progressiste, innovante, reconfortante, en accord avec le réel et les différents domaines de la vie et de la pensée. Désolidarisée, de par sa nature, l'*Éthique* convient d'un code et d'une discipline de soi qui est au-delà du Bien et du Mal, sans réciprocité avec l'autre. En cela, elle oppose le souci de soi au souci des autres et constitue la *Morale* devenue celle d'une société individualiste, utilitariste et libérale [11].



Coda...

Nous venons de porter un regard sur l'idée de *Liberté* à travers trois époques et trois contextes historiquement et culturellement différents. En allant du *Viva la Libertà* du *Don Giovanni* de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791) à la *Liberté positive et négative* d'Isaiah Berlin (1909-1997) puis enfin à la *Liberté des Droits de l'homme* selon Ruwen Ogien (1949-2017) et son *Ethique Minimaliste* en opposition à l'*Ethique Maximaliste*, nous avons pu constater que l'idée de *Liberté* perdure tout en n'étant plus la même. En bref, depuis Héraclite on ne se baigne toujours pas deux fois dans le même fleuve !

De l'une à l'autre nous sommes passés d'une *Morale Universelle*, mais non uniforme, articulée sur le Devoir Kantien dans une société religieuse, à une *Morale* d'économie politique libérale avec Isaiah Berlin puis avec Ruwen Ogien à une *Morale* libérale et pragmatique dans une société mondialisée de l'après Devoir et de la postmodernité, qu'il appela *Ethique Minimaliste* en opposition à l'*Ethique maximaliste*. Dans *L'Éthique Aujourd'hui*, Ruwen Ogien [9] nous signale qu'il emploie indifféremment les mots *Ethique* et *Morale*, suivant l'usage des philosophes analytiques anglo-saxons, tout en rappelant la nécessité de faire une distinction entre ces deux termes qui sont chargés d'un sens spécifique à nos sociétés postmodernes qui ne ressemblent aucunement à celles des siècles précédents [11].

Mais au terme de ce parcours, force est de constater que la société humaine s'est radicalement transformée économiquement, numériquement en se connectant et en passant de singularités multiples à un ensemble globalement multiple. Notre lecture du passé est inévitablement marquée et conditionnée par le point de vue du sujet, de sa culture et de son époque. À l'époque du mariage pour tous, de la PMA, de la GPA, nous nous retrouvons maintenant dans le Cyber espace, le Cyber armement et la Cyber stratégie. Finies, les frontières dans leur définition classique délimitant un territoire, sur lequel s'exerçait une souveraineté nationale avec ses rivalités de pouvoir et ses guerres plus meurtrières que glorieuses. À l'heure présente dans le Cyberspace, les échanges à travers ces frontières sont quasi instantanés et entre les concepts il n'y a plus de frontières ! Il en résulte que les États cherchent, au plus vite et avant tout, à transposer « leurs frontières d'un récent présent » dans l'espace numérique avec la ferme intention d'y réguler et d'y exercer leur souveraineté régaliennne par tous les moyens.

Les derniers mots de cette Coda seront ceux d'Isaiah Berlin et de la philosophe Monique Canto Sperber qui publia avec Ruwen Ogien un « Petit » mais « Grand » *Que Sais- je sur La Philosophie Morale* [14]. Les écrits d'Isaiah Berlin datent de 1969 et se veulent optimistes ! Ceux de Monique Canto-Sperber, publiés en 2018 sont inquiétants [13, 14].

Pour Isaiah Berlin, « À chaque génération, sa vision du passé et de l'avenir, selon le stade de développement auquel elle est parvenue, ce qu'elle laisse derrière elle et emporte avec elle [...] à chaque génération ses valeurs. Condamner les Grecs, les Romains, les Assyriens ou les Aztèques, pour tel ou tel vice, telle ou telle folie, revient parfois à dire que ce qu'ils faisaient, désiraient ou pensaient contredit notre propre vision du monde, laquelle peut être considérée comme « vraie et objective », par rapport au stade que nous avons atteint et selon les connaissances que nous avons. Si les Romains et les Aztèques portaient des jugements différents des nôtres, ces jugements n'étaient sans doute pas moins « vrais et objectifs » eu égard à la compréhension qu'ils avaient de leur condition et de leur stade de développement. Condamner leur échelle de valeurs au nom de notre condition est légitime, dans la mesure où celle-ci est le seul cadre de référence que nous possédons. S'ils nous avaient connus, ils nous auraient peut-être durement condamnés [...] Il n'existe aucun point fixe hors du mouvement général, sur lequel nous ou eux puissions-nous appuyer, aucune norme immuable et absolue nous permettant de juger des choses et des personnes une fois pour toutes. » [3]

Pour Monique Canto-Sperber [13, 14], les libertés individuelles sont remises en question non seulement par les régimes autoritaires pullulant de par le monde mais aussi de par des démocraties libérales. En Europe, des régimes hybrides ont fait leur apparition en Autriche, Hongrie et en Pologne. D'autres comme l'Italie sont en salle d'attente... « Ces régimes sont démocratiques car recourant à des élections mettant en concurrence leurs partis politiques mais leurs institutions libérales sont peu à peu privées de sens ». Des partis populistes très puissants ont ainsi émergé en Europe en exploitant la peur, ressentie par une partie de la population, de voir disparaître son identité nationale et culturelle face à l'immigration massive et au multiculturalisme. Nous avons le sentiment que notre liberté démocratique portée par la modernité s'essouffle. « Les institutions de la liberté, en effet, n'ont rien de naturel et elles ne peuvent rester vivantes que si l'on se bat pour elles. » Paul Ricœur utilisait naguère une métaphore cycliste pour parler de la démocratie en nous rappelant qu'à bicyclette on ne pouvait rester en équilibre et avancer qu'en continuant à pédaler sans arrêter ! Monique Canto-Sperber ajoute que « les ambitions démocratiques ne vont pas de pair avec la défense des libertés ou les droits des minorités. Les états interviennent de



plus en plus pour redistribuer les richesses et/ou mettre en œuvre des politiques économiques. Ce qui n'était pas le cas dans la conception originelle des démocraties libérales attachées au contraire à la limitation des pouvoirs de l'Etat ». Nous assistons à la fin de « l'idéal de la liberté libérale » qui, pour reprendre la formulation de Benjamin Constant, consiste en cette « partie de l'existence humaine qui, de nécessité, reste individuelle et indépendante et qui est de droit hors de toute compétence sociale ». Cette sphère dans laquelle l'individu est souverain sur ce qui ne concerne que lui-même est en train de disparaître. De plus Monique Canto-Sperber nous rappelle que la Société et les GAFA représentent une menace pour les libertés en recueillant et en exploitant nos données personnelles. La liberté d'expression attaquée par des groupes de pression s'en prenant aux journaux, aux écrivains, aux artistes est devenue monnaie courante. L'État reste un recours pour protéger les libertés contre ces oppressions mais « fidèle à l'inspiration du libéralisme », c'est « la mobilisation des individus et l'auto-organisation de la société » qui jouera « un rôle majeur pour la défense des libertés. » L'idée démocratique reste vivante par l'engagement en faveur du pluralisme et une citoyenneté active. Monique Canto-Sperber se tourne pour conclure vers « une alliance de lucidité et d'action, intellectuelle et morale qui pourra nous éviter de nous retrouver un jour dans le rôle de la chouette de Minerve qui ne prend son envol qu'au crépuscule et n'entreprend de comprendre qu'après que le pire s'est déjà produit ». Cette référence à Hegel sera le mot de fin de cet article dans cette revue !

Pour ceux qui ne sont pas libres, la liberté sous-entend le terme d'émancipation. Déjà dans le Droit Romain, ce terme définissait les conditions dans lesquelles un esclave pouvait s'affranchir de la toute-puissance du maître qu'il subissait ou un fils pouvait s'émanciper de celle du père dont il héritait. Être émancipé, c'était être affranchi de puissances contraignantes et réductrices. C'était non seulement vrai pour l'émancipation des esclaves mais encore pour celle des femmes à venir. L'émancipation s'ouvre sur un champ de plus en plus étendu allant des institutions pour tenter de s'en libérer, à la famille, à l'entreprise et ce, jusqu'à l'organisation des rapports sociaux. Une société d'égalité étant, pour Pierre Rosenvallon, celle dans laquelle on aurait la possibilité de vivre ensemble des libertés [15]. Le mot « émancipation » permettant ainsi d'utiliser un mot unique pour parler des différentes formes de domination dont il s'agirait de s'affranchir.

Quelques références...

1. Jean et Brigitte Massin. Wolfgang Amadeus Mozart. Fayard, 1970. pp. 1053-1067
2. Ramin Jahanbegloo. Entretiens avec Isaiah Berlin en toutes libertés. Editions du Félin, 1990
3. Isaiah Berlin. Éloge de la liberté. Calmann-Levy, 1988
4. Jean-Marie Bédoret. Sommes-nous propriétaire, locataire ou usufruitier de notre corps ? HEGEL 2017;3:240-244.
5. Lucien Jerphagnon. Connais-toi toi-même... et fais ce que tu aimes. Livre de Poche. Biblio Essais. N° 33202, pp. 304-308
6. Philippe Sands. Retour à Lemberg. Albin Michel, 2017
7. Éric Vuillard. L'ordre du jour. Julliard, 2017
8. Ruth Zylberman. *Les enfants du 209, rue Saint Maur*. Film documentaire 2018. Arte.
9. Ruwen Ogien. *L'Éthique aujourd'hui*. Folio, Essais N° 485
10. Ruwen Ogien. *Mes Mille et une Nuits. La maladie comme drame et comme comédie...*
11. Alain Maerten. Communication orale non publié. a.maerten@wanadoo.fr
12. Frederick Douzet. Géopolitique. Le Monde, Dimanche 22-Lundi 23 Juillet 2018, pp. 14-15
13. Monique Canto-Sperber, Ruwen Ogien. La Philosophie Morale. Que Sais-je 2004.PUF. N°3696
14. Monique Canto-Sperber. La fin des libertés. Éditions Robert Laffont, Mars 2019
15. Pierre Rosenvallon. Notre histoire intellectuelle et politique 1968-2018. Ed. du Seuil, 2018